



Collège Saint Didier

Circulaire de rentrée 2024 – 2025

Madame, Monsieur,

En ce début de vacances, nous vous transmettons les informations concernant la rentrée de septembre 2024.

1. Rentrée des élèves :

Les élèves rentreront selon les dates ci-dessous et seront pris en charge par leur professeur principal. La présence de tous les élèves est obligatoire. Le jour de la rentrée, **les élèves devront apporter**

- **un agenda (sauf pour les 6^{ème} – l'agenda leur sera fourni par l'établissement le jour de la rentrée),**
- **un cahier de brouillon,**
- **une trousse,**
- **un cartable ou un sac** pour emporter les livres qui leur seront distribués.

Les élèves prendront connaissance de leur classe à la rentrée. Aucune demande de modification ne sera acceptée. La composition des classes correspond à des objectifs pédagogiques et éducatifs.

Les classes sont constituées de façon équilibrée : mixité filles/garçons, hétérogénéité, choix des langues vivantes ...

Les manuels scolaires seront distribués le jour de la rentrée et seront remis à votre enfant en échange **d'une caution de 100 euros (deux chèques de 50 euros libellés à l'ordre de l'OGEC Saint-Didier)**, sous enveloppe au nom de l'élève. Ces chèques seront rendus en fin d'année scolaire le jour où les élèves restitueront leurs manuels scolaires, si ceux-ci sont au complet et en bon état. **En cas de détérioration ou de perte des livres, un ou les deux chèques de caution seront encaissés.** Les manuels devront tous être couverts pour le **vendredi 6 septembre (attention, pas de couverture autocollante).**

Après les journées de rentrée des élèves les lundi 2 et mardi 3 septembre (selon le planning ci-dessous), **les cours débuteront pour tous, le mercredi 4 septembre selon l'emploi du temps distribué le jour de la rentrée. Pour information, les enseignants seront en journées pédagogiques les 29 et 30 août.**

L'emploi du temps donné à la rentrée est susceptible d'être modifié dans les jours suivants.

ATTENTION : la rentrée des 6^{èmes} se fera sur deux ½ journées
les lundi 2 et mardi 3 septembre.

LA PRESENCE DE TOUS LES ELEVES LE JOUR DE LA RENTREE EST
OBLIGATOIRE

	SITE DE VILLIERS-LE-BEL	SITE D'ARNOUVILLE
<p style="text-align: center;">Lundi 2 septembre 2024</p> <p>Attention il n'y aura pas de service de cantine ce jour</p>	Rentrée des 6^{èmes}	Rentrée des 6^{èmes}
	<p>8h à 8h15 : Accueil des élèves et des parents</p> <p>8h15 à 9h : Réunion d'informations parents</p> <p>9h : Départ des parents</p> <p>9h – 12h30 : Prise en charge des élèves dans leur classe par leur professeur principal (distribution des manuels scolaires, de l'emploi du temps, présentation de l'année ...)</p> <p>12h30 – 13h15 : Partage et rencontre entre élèves autour d'un <u>pique-nique qu'ils apporteront.</u></p> <p>13h15 : Sortie des élèves de 6^{ème}</p>	<p>9h15 à 9h30 : Accueil des élèves et des parents</p> <p>9h30 à 10h15 : Réunion d'informations parents</p> <p>10h15 : Départ des parents</p> <p>10h15 – 12h30 : Prise en charge des élèves dans leur classe par leur professeur principal (distribution des manuels scolaires, de l'emploi du temps, présentation de l'année ...)</p> <p>12h30 – 13h15 : Partage et rencontre entre élèves autour d'un <u>pique-nique qu'ils apporteront.</u></p> <p>13h15 – 14h15 : Prise en charge des élèves dans leur classe par leur professeur principal</p> <p>14h15 : sortie des élèves de 6^{ème}</p>
	Rentrée des 4^{èmes}	Rentrée des 4^{èmes}
	<p>13h30 - 16h : Accueil de tous les élèves par les professeurs principaux</p>	<p>14h30 - 17h : Accueil de tous les élèves par les professeurs principaux</p>
<p style="text-align: center;">Mardi 3 septembre 2024</p> <p>Accueil de tous les élèves par les professeurs principaux</p> <p>Attention il n'y aura pas de service de cantine ce jour</p>	½ journée adaptation des 6^{èmes}	½ journée adaptation des 6^{èmes}
	9h – 12h	9h30 – 12h30 :
	Rentrée des 5^{èmes}	Rentrée des 5^{èmes}
	8h30 - 11h	9h - 12h
	Rentrée des 3^{èmes}	Rentrée des 3^{èmes}
	14h15 – 16h30	13h30 – 16h

2. Liste des documents à remettre au Professeur Principal le jour de la rentrée :

Le jour de la rentrée, votre enfant devra remettre les documents ci-dessous, complétés, à son professeur principal :

- Attestation de sécurité sociale (à demander à votre caisse de sécurité sociale)
Ainsi que les documents ci-dessous qui sont à télécharger sur le site de l'établissement www.saintdidier95.fr.
- Fiche de renseignements médicaux
- Fiche autorisation de sortie anticipée en cas de modification d'emploi du temps
- Fiche d'inscription cantine (à rendre au plus tard le vendredi 6 septembre au PP).

3. Documents à consulter sur le site : www.saintdidier95.fr

- Les listes des fournitures scolaires
- **Le mémo « carnet de correspondance numérique »**. En bas de ce mémo, vous trouverez le lien vers le tutoriel Ecole directe première connexion pour les nouveaux élèves :
<https://www.youtube.com/watch?v=vhf0ITzwNYk>
- Les conventions de stage de 3^{ème} avec la fiche administrative stage. Les stages auront lieu du lundi 3 au vendredi 7 février 2025.
ATTENTION, la convention de stage pour les élèves d'ARNOUVILLE est différente de celle des élèves de VILLIERS-LE-BEL. En effet, pendant cette semaine de stage, **les élèves d'Arnouville seulement, devront être libérés le jeudi 6 février au matin pour se rendre au forum des métiers**, organisé par la ville d'Arnouville. Les rapports de stage seront rendus le lundi 3 mars à la vie scolaire et les oraux auront lieu le vendredi 14 mars (date à confirmer).

4. Révisions, lectures estivales :

Sur le site www.saintdidier95.fr vous trouverez :

- **HG** : La fiche « Révisions en Histoire et Géographie » pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}. Une évaluation sera faite à la rentrée. Le cahier de réussite de 6^e est à rapporter en 5^e.
- **Mathématiques** : Pour les futurs 5^{ème} et les futurs 4^{ème} les élèves doivent se connecter sur KWYK avec leur compte et faire le travail de remédiation. Ce travail est obligatoire. Le compte KWYK est ouvert jusqu'au 31 août avec possibilité de faire des exercices en autonomie.
Les codes et identifiants KWYK sont sur l'Ecole Directe des élèves jusqu'au vendredi 12 juillet.
Pour l'entrée en 3^e, un livret de mathématiques est également disponible sur le site de l'établissement. Il sera à rendre obligatoirement à la rentrée.
- **Français** :
 - Les lectures estivales **OBLIGATOIRES** pour les futurs élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème} sont :
 - 6^{ème} : L'homme qui plantait des arbres de Jean Giono (livre donné à chaque élève en fin de CM2)
 - 5^{ème} : Croc Blanc de Jack London (ISBN: 9782210765757)
 - 4^{ème} : Trois nouvelles extraordinaires, Edgar Poe, édition Gallimard Belin (ISBN: 9782701149813)
 - 3^{ème} : Mon pays réinventé, Isabel Allende (ISBN: 9782253113553)
 - **ATTENTION**, il est impératif de bien respecter les éditions demandées et les ISBN communiqués. De plus, les élèves seront évalués sur ces lectures pendant le mois de septembre.
 - Pour les futurs 6^{èmes} et les futurs 5^{ème}, vous trouverez sur le site, une liste de lecture plaisir non obligatoire.

- Education musicale :

- Révisions sur le padlet de musique : <https://padlet.com/anachemusique/cours-de-musique-madame-anache-madame-urbina-1lawwzv4rge5dhl>. (réécouter les musiques de l'année, faire les exercices dans la colonne pour tous, réviser le vocabulaire)
- Vérifier le répertoire et le cahier pour qu'ils soient bien tenus et bien à jour.

5. Dress Code :

Nous sommes attachés à ce que nos élèves adoptent une tenue adaptée à un établissement scolaire (sans signe d'appartenance politique, sportif, religieux...), tant au niveau de leur façon de s'habiller que dans leur posture. Ce dress code prévoit :

- Haut : polo, T-shirt, chemise, pull ou sweat (capuche sur la tête interdite) et sans signe d'appartenance politique, sportive ou religieuse.
- Bas : pantalon (pas de legging, pas de jogging, ni de « cargo-jogging » ...), bermuda (pas de short de sport), jupe, robe, le tout sans déchirure.
- Seul couvre-chef autorisé, le bonnet par grand froid.
- Une coiffure sobre, simple (sans sculpture ni coloration excentrique).
- Boucles d'oreille discrètes admises.
- En EPS : T-shirt St Didier, chaussures multisport, jogging ou short.

Ce qui n'est pas dans ce dress code n'est pas admis dans l'établissement.

6. Réunions de parents de début d'année au collège St Didier

Les réunions de début d'année de 6^{ème} se feront en deux temps complémentaires : une réunion d'informations générales le jour de la rentrée puis une réunion avec l'équipe enseignante fin septembre.

La réunion pour les familles des élèves du dispositif ULIS aura lieu **le mardi 24 septembre à 17h**.

	SITE DE VILLIERS LE BEL	SITE D'ARNOUVILLE
6ème	Lundi 2 septembre de 8h15 à 9h – informations générales ET Jeudi 26 septembre à 18h – rencontre avec le PP et l'équipe enseignante	Lundi 2 septembre de 9h30 à 10h15 – informations générales ET Mardi 24 septembre à 18h – rencontre avec le PP et l'équipe enseignante
4ème	Lundi 16 septembre à 18h	Mardi 17 septembre à 18h
3ème	Lundi 16 septembre à 19h	Mardi 17 septembre à 19h
5ème	Jeudi 26 septembre à 19h	Mardi 24 septembre à 19h

7. Mouvement du personnel

Ont quitté l'établissement :

Mme Chaairate, Professeur d'anglais

Mme Dazard, adjointe d'éducation

M. Koué, adjoint d'éducation

Mme Merzouki, Professeur d'anglais

Mme Raymond, secrétaire

Mme Sanhaji, professeur d'espagnol

Rejoignent l'équipe pédagogique

Mme Yatze, professeur d'anglais

M. Lang, professeur d'anglais

Mme Botello, professeur d'espagnol (qui assurait déjà une suppléance en fin d'année)

8. Informations diverses pour la rentrée :

- Pastorale :

- La bénédiction des cartables pour les élèves de primaire et de 6^{ème} aura lieu mardi 17 septembre.
- La messe de rentrée de St Didier aura lieu le vendredi 20 septembre 2024 à 17h45 en l'église St Didier de Villiers-le-Bel.
- La messe de rentrée de l'Enseignement Catholique du Val d'Oise aura lieu le vendredi 27 septembre 2024 à 18h en la cathédrale St Maclou à Pontoise en présence de notre nouvel évêque, Mgr Bertrand.

- Administratif et financier : Nos services seront ouverts à compter du lundi 26 août.

Les informations sur les conditions financières réactualisées sont disponibles sur le site de l'Etablissement. Merci d'en prendre connaissance.

- Fonctionnement de l'établissement :

- Par décision municipale, pour l'année 2024-2025, **l'accès au site d'Arnouville, se fera par la rue de Draguignan**. Pour la sécurité de vos enfants et la tranquillité des riverains, merci de ne pas pénétrer dans la rue de Draguignan et de déposer les élèves rue R. Schuman. Nous incitons les adultes comme les enfants à la plus grande prudence, notamment pour les déplacements en vélo ou trottinette.
- **Le restaurant scolaire** fonctionnera à partir du jeudi 5 septembre pour les collégiens.
- Nous rappelons à tous que **sous plan Vigipirate aucun stationnement n'est autorisé à l'abord des établissements scolaires**.

- Les horaires de l'établissement

8h30 9h25	9h25 10h20	Récréation 10h20 10h35	10h35 11h30	11h30 12h25	Pause déjeuner 12h25 13h45	13h45 14h40	14h40 15h35	Récréation 15h35 15h50	15h50 16h45	16h45 17h40
--------------	---------------	------------------------------	----------------	----------------	-------------------------------------	----------------	----------------	------------------------------	----------------	----------------

- Nous informons les élèves que le projet « Silence On Lit » se poursuit en 6^e et 5^e mais sur des créneaux différents qui seront communiqués à la rentrée.

- Pour les 6^{ème}, une journée d'intégration aura lieu en septembre. Les informations vous seront données à la rentrée.
- **Les stages des élèves de 3^{ème} auront lieu du lundi 3 février 2025 au vendredi 7 février 2025.** Il est nécessaire de chercher le plus tôt possible un lieu de stage en adéquation avec le projet d'orientation de votre enfant. La convention de stage est disponible sur le site de l'établissement. Elle est à compléter en trois exemplaires.
- **Répartition des effectifs par site :**
A la rentrée de septembre 2024, nous aurons
 - Quatre classes de 6ème, de 5ème, de 4ème et de 3ème sur le site d'Arnouville
 - Trois classes de 6^{ème} et deux classes de 5ème, de 4ème et de 3ème sur le site de Villiers-le-Bel
- **Ecole Directe**
 - Les codes Ecole Directe seront transmis courant septembre pour les nouvelles familles.
 - Pour rappel :
 - Vos codes restent inchangés pendant toute la scolarité à St Didier
 - Il faut bien distinguer **LES CODES ELEVES et LES CODES PARENTS.** Ils donnent accès à des informations différentes.
 - Ecole Directe donne la possibilité d'échanger avec les enseignants. Cependant, les enseignants ne sont amenés à répondre aux élèves et aux parents que sur des horaires raisonnables.
 - **Pour RAPPEL :**
 - **Le carnet de liaison version papier est abandonné et tous les élèves ont un carnet de correspondance numérique.**
 - **Chacun reçoit un badge scolaire qui doit être présenté aux entrées et sorties de l'établissement. Ce dernier sert également à la saisie des retards.**
 - **Le mémo « carnet de correspondance numérique » est disponible sur le site de l'établissement. Toutes les informations seront également données aux élèves lors des journées de pré-rentrée.**

Nous vous remercions pour votre confiance et nous souhaitons à nos élèves et à leurs familles d'excellentes vacances.

L'équipe de direction et le Chef d'Etablissement Mathieu BIDAL